

*A Mesdames et Messieurs les Maires des communes
de la Communauté de Communes de Somme Sud-Ouest*

Amiens, le 8 janvier 2021,

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous souhaitons, tout d'abord et malgré le contexte difficile dans lequel s'exerce votre mandat, une bonne année 2021. Notre association est conventionnée par le Ministère du travail pour repérer et accompagner les jeunes dit « invisibles » du territoire communautaire afin de favoriser leur inclusion sociale et professionnelle ; ces jeunes se doivent de répondre aux critères suivants pour bénéficier de notre accompagnement :

- être sans emploi, ni scolarisés et ni en formation
- âgés de 16 à 29 ans
- être inconnus du service public de l'emploi

Nous savons à quel point vous connaissez les habitants de vos communes ; sans doute connaissez-vous, parmi eux, des jeunes « invisibles » ayant besoin d'un accompagnement.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer, avec leur consentement, les coordonnées de jeunes de votre commune dans cette potentielle situation ; nous ne manquerons pas de prendre contact avec eux pour leur proposer une rencontre, puis, dès leur accord donné, un accompagnement approprié. Notre collègue référente du projet se tient à votre entière disposition par téléphone au 06 07 19 30 16 ou par mail chloe.deparis@unalep-somme.org, pour échanger avec vous et rencontrer les jeunes indiqués par vos soins.

Nous vous joignons un document présentant notre démarche que vous pouvez remettre aux jeunes, vous remercions pour votre implication et vous adressons l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président



Philippe Poirel